



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Lutry
séance du 23 mars 2026
Présidence de Mme Charlotte Mathis

Préavis n° 1342/2026 Demande de crédit pour la construction d'un nouveau refuge au Bois de la Ville.

LE CONSEIL COMMUNAL DE LUTRY

- vu le préavis municipal N° 1342 / 2026 ;
- ouï le rapport de la Commission désignée pour examiner cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

D'approuver tel que présenté par la Municipalité et amendé par le Conseil communal :

- I. d'autoriser la Municipalité à engager les études et les travaux nécessaires à la construction d'un refuge au Bois de la Ville.
- II. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 690'000.- TTC pour financer la construction d'un nouveau refuge au Bois de la Ville.
- III. d'admettre le mode de financement proposé.

Ainsi délibéré en séance du 23 mars 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente


Charlotte Mathis

La Secrétaire




Danahé Palmon